Informations de base

2023/2082(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Rapport de mise en œuvre de la stratégie de l'Union en faveur de l' égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025 **Subject** 4.10.08 Egalité de traitement des personnes, anti-discrimination	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		
	Rapporteur(e) fictif/fictive SKYTTEDAL Sara (EPP) SANTOS Isabel (S&D) KÖRNER Moritz (Renew) RIBA I GINER Diana (Greens/EFA)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Emploi, affaires sociales et inclusion	-- --
Justice et consommateurs	-- --

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/06/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/01/2024	Vote en commission		
02/02/2024	Dépôt du rapport de la commission	A9-0030/2024	
07/02/2024	Débat en plénière		
08/02/2024	Décision du Parlement	T9-0076/2024	Résumé
08/02/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2082(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Mise en œuvre
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	LIBE/9/12226

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE756.097	10/11/2023	
Amendements déposés en commission		PE757.134	14/12/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0030/2024	02/02/2024	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0076/2024	08/02/2024	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2024)299	16/07/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	LIBE	27/11/2023	RFSL
GUSMÃO José	Rapporteur(e)	LIBE	20/10/2023	EL*C - EuroCentralAsian Lesbian* Community Forbidden Colours Organisation Intersex International Europe e.V. Transgender Europe ILGA Europe
GUSMÃO José	Rapporteur(e)	LIBE	16/10/2023	Clube Safo Ilga Portugal Opus Diversidades APF - Açores/ A(MAR) - Açores pela diversidade SintraFriendly Portuguese LGBTIQ+ activists
GUSMÃO José	Rapporteur(e)	LIBE	27/09/2023	ILGA Europe

Rapport de mise en œuvre de la stratégie de l’Union en faveur de l’égalité de traitement à l’égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025

2023/2082(INI) - 08/02/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 392 voix pour, 119 contre et 32 abstentions, une résolution sur la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en matière d'égalité LGBTIQ pour 2020-2025.

Le Parlement a salué la stratégie pour l'égalité des personnes LGBTIQ 2020-2025 de la Commission. Toutefois, il a exprimé sa profonde inquiétude quant aux **disparités** entre les États membres en matière d'ouverture à la stratégie d’un État membre à l’autre, ainsi qu'à **l'absence de mise en œuvre** de certaines actions clés. Tout en reconnaissant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie, les députés ont exprimé leur inquiétude quant à la discrimination et à la violence subies par les personnes LGBTIQ+ dans l'UE et leurs conséquences sur la pleine jouissance d'une vie libre et digne.

La résolution a également déploré le fait que la **directive horizontale anti-discrimination** soit bloquée au Conseil depuis 2008 et a souligné que toute mise à jour de cette proposition par la Commission doit s'appuyer sur la position du Parlement, aborder la discrimination intersectionnelle et interdire explicitement la discrimination fondée sur toute combinaison de motifs.

Les députés ont exprimé leur profonde inquiétude face à la **montée des discours de haine, des crimes de haine et de la violence** à l'encontre des personnes LGBTIQ+, y compris sur les plateformes en ligne. Ils ont rappelé la nécessité d'une politique publique préventive et protectrice concernant les discours haineux motivés par des préjugés, les crimes haineux et la violence à l'encontre des personnes LGBTIQ+.

Recommandations

Le Parlement a invité l'UE et les États membres à :

- garantir une véritable **intégration des droits des LGBTIQ+** dans toutes les politiques de l'UE;

- inclure l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, et les caractéristiques sexuelles dans les motifs pris en compte dans la **législation anti-discrimination** de l'UE;

- s'attaquer à la crise du **coût de la vie et du logement**, notamment en définissant des mesures spécifiques pour les personnes LGBTIQ+;

- étendre la couverture des **services de santé**, en permettant aux personnes LGBTIQ+ de bénéficier de soins spécifiques, y compris en matière de santé et de technologies sexuelles et reproductives. À cet égard, le Parlement a demandé l'interdiction des mutilations génitales, en particulier les mutilations génitales intersexes et les mutilations génitales féminines, ainsi que l'interdiction des avortements forcés et des stérilisations forcées;

- assurer le **financement** permettant de proposer des services d’aide aux victimes de violence à caractère sexiste pour qu’ils puissent soutenir les victimes LGBTIQ+, en particulier les femmes LGBTIQ+, en répondant à leurs besoins et à leurs expériences spécifiques;

- reconnaître le mariage et la parentalité des couples de même sexe;

- prendre des mesures supplémentaires pour garantir l'égalité des droits pour les personnes LGBTIQ+ handicapées, par le biais de protections explicites contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre qui sont nécessaires dans tous les domaines de la vie, y compris l'emploi, le logement, l'éducation, l'hébergement public et le crédit;

- adopter des **plans d'action et des stratégies nationales** pour les personnes LGBTIQ+ jusqu'en 2025.

La Commission est invitée à :

- garantir le mandat du commissaire à l'égalité et à la diversité au cours de la prochaine législature;

- étendre le financement **Erasmus+** dans le cadre du thème «Promouvoir l'égalité LGBT+» par des efforts de communication actifs en coopération avec les autorités nationales;

- garantir le soutien à l'égalité des LGBTIQ+ dans les actions menées au titre du **Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration** et donner accès à l'asile aux personnes LGBTIQ+, y compris celles originaires de pays tiers considérés comme des pays sûrs;

- veiller à ce que les personnes LGBTIQ+ bénéficient d'un soutien dans le cadre des **instruments budgétaires et de financement**, ainsi que des programmes plus larges d'aide au développement;

- soutenir les pays candidats et les pays candidats potentiels dans la mise en œuvre de la législation de l'UE, y compris dans le domaine des droits des personnes LGBTIQ+, et suivre leurs progrès;

- améliorer encore la possibilité d'octroi de **subventions** et fournir un financement flexible pour permettre aux petits défenseurs des droits de l'homme locaux et aux autres acteurs de la société civile travaillant à la promotion des droits des personnes LGBTIQ+ d'accéder à ce financement, dans l'Union et dans les pays tiers;

- élaborer une **nouvelle stratégie** pour l'égalité LGBTIQ+ pour 2025-2030 et communiquer un calendrier avant les élections du Parlement européen de 2024;

- accorder une attention particulière aux groupes en situation de vulnérabilité, tels que les enfants et les jeunes LGBTIQ+.